

Que i a de nau ?

Information municipale n°5

Rappel horaires d'ouverture de la mairie:

Mardi 14h - 18h

Jeudi 18h - 19h30

Téléphone/Télécopie: **05.62.91.25.95**

Courriel : *mairie.orignac65@wanadoo.fr*

Faits marquants de 2018.

Fin des travaux toiture église et inscription de cette dernière au patrimoine national. Cette option est la seule solution, compte tenu de nos possibilités financières, à assurer son sauvetage et pérenniser sa survie. Un tel patrimoine est une charge trop lourde pour nos faibles moyens.

Les pluies torrentielles du 15 et 16 Juillet ont raviné notre voirie déjà mal en point, et nécessité dans l'urgence leur réfection.

Implantation de notre monument aux morts à sa nouvelle place.

Réinstallation de la croix 1937 auprès de la stèle 14-18.

Travaux en cours :

Voirie communale :

Chemin des « Vartes » : terminé et payé. (27 100€)

Cami dera Sablera : en grande partie terminé, il ne reste que la réalisation de « cunettes » prévues au 1^{er} trimestre 2019. Nous avons effectué deux règlements de 11 340€ et de 30 744€. Restera environ 12 000€ à verser pour ce chemin.

Les travaux de goudronnage sont terminés et réglés. Montant 6022€

A réaliser pour le printemps, les deux tronçons du « Cami Debat » pour un total de 32 300€ HT.

Montant total des travaux : 110 462€ HT (132 555 € TTC)

Subvention d'État DETR : 35 020€ soit environ 31%.

Subvention Départementale FURI : 42 303€ soit environ 38%.

Participation communale TTC : 55 232€.

Cette part communale n'est même pas couverte par le montant des taxes foncières et d'habitation perçues par la commune, à savoir environ 39 000 €.

Ces travaux n'étant pas prévus au budget 2018, posent un problème à nos finances et explosent notre modeste réserve que nous avons constituée.

L'entretien de notre voirie communale impacte sérieusement nos maigres possibilités d'investissement et par conséquent limite la réalisation d'autres projets indispensables à la vie de

notre village.

Nous demandons donc aux usagers de faire preuve de civisme et de sagesse, et d'économiser au maximum nos chemins.

Quelques petits conseils qui ne découlent que du bon sens :

- Éviter dans la mesure du possible, les déplacements suite à des fortes pluies ou des périodes de gel.
- Limiter sa vitesse
- Respecter les cunettes ou revers d'eau
- Signaler à la Mairie tout début de détérioration pour que notre intervention limite les dégâts ou réparer soi-même, pourquoi pas !!!

Le civisme n'est pas une tare !!!

Dans l'avenir, nous essayerons par des petites actions d'entretien, plus supportables pour nos finances, d'éviter de grosses réfections onéreuses. Faut-il encore que les usagers coopèrent !!.

Le point sur la restauration de notre Église :

Suite à l'inscription de notre édifice au Patrimoine National, la gestion de cette restauration passe sous le contrôle de la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Nous avons désormais l'obligation d'utiliser les services d'un cabinet d'étude d'architecture du Patrimoine. Ce dernier doit nous fournir une expertise complète de ce monument, historique, architecturale et prévisions financières. Il encadrera notamment le suivi des futurs travaux.

Le dossier de la poursuite de ce programme est toujours à l'étude du conseil municipal. Nous espérons finaliser en 2020 les enduits extérieurs ainsi que les toits des chapelles.

Dans la catégorie bonne nouvelle, les dons continus à nous parvenir !!. Le chemin est encore long et vos participations sont les bienvenues.

Travaux à réaliser :

Restauration des appartements communaux du Presbytère.

Trois objectifs sont à considérer : Attirer de nouvelles familles avec enfants (si possible).
Conserver les bâtiments communaux.
Assurer un revenu pérenne aux finances municipales.

Le montant des travaux de l'ensemble étant trop important pour notre budget, deux étapes sont envisagées.

Dans un premier temps, la réhabilitation de l'appartement en meilleur état.

La réalisation du budget 2019, autorisera peut-être la remise en état du second.

Coût estimatif de l'ensemble des travaux :

En ce qui concerne l'appartement désigné « OUEST » 14 569,93€ HT (15 626,56€ TTC).

En ce qui concerne l'appartement désigné « EST », 20 250,20€ HT (21 395,58€ TTC).

Coût de l'ensemble : 34 820,13€ HT (37 022,14€ TTC).

Subventions demandées et espérées : DETR 30% et FAR 50%

Petites nouvelles brèves du village :

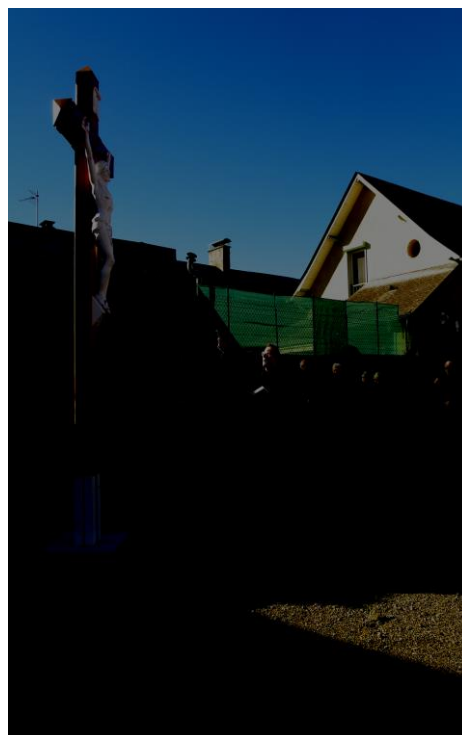
La première cérémonie du 11 Novembre sur la nouvelle place du village a coïncidé avec le



centenaire de la fin du conflit 1914-1918. A cette occasion, nous avons eu la prestation de la chorale, « **Auprès de vous** » qui nous a gratifié d'une Marseillaise remarquable. Devant la qualité de leur intervention et le plus qu'elle apporte à la cérémonie, la Municipalité envisage, si possible, de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Nous remercions le Major GEORGEVAIL Patrice, commandant la brigade de gendarmerie de BAGNERES-DE-BIGORRE, qui a tenu à honorer de sa présence ce moment de recueillement.

Le 7 Décembre, Monseigneur BROUWET, dans le cadre d'une visite pastorale à notre village, est venu bénir la croix mise en place en 1937 à coté du monument aux morts. Cette dernière, démontée pour des raisons de sécurité il y a quelques années, a retrouvé, à quelques mètres près son emplacement originel. Un vin d'honneur a été servi dans la salle de la Mairie pour clôturer cet événement.



La bibliothèque est fermée depuis Septembre 2018. Mais le plaisir de lire est encore possible, grâce à un dépôt de livres mis à la disposition d'éventuels lecteurs. (Se renseigner en Mairie). Aucune formalité n'est exigée. Vous choisissez et vous emportez !!!

La réhabilitation du lavoir faute de temps et de financement est mis en sommeil, mais , l'espace tel qu'il est continu à être entretenu par les équipes de la CCHB. Si quelques volontaires veulent mettre un terme à ce sommeil, qu'ils soient les bienvenus !!!

L'avenir de notre école :

Les effectifs de nos écoles diminuent d'année en année. A la rentrée 2018-2019, pour l'ensemble du RPI, le nombre total d'élèves s'élève à 57 enfants dont 20 originaires d'ORIGNAC.

Dans un souci de pérenniser la présence d'un pôle éducatif sur nos coteaux et de favoriser l'implantation de nouvelles familles, les cinq villages concernés par le SIVOM « entre deux Arrêt », étudient la possibilité de regrouper les différentes écoles (ORIGNAC , HITTE,LUC) en un seul groupement scolaire sur la commune de LUC.

Ce projet, doit être financé par la communauté de communes de TOURNAY qui doit préalablement accepter la compétence école.

Mais, pour être prêtes et en avance sur le sujet, les cinq communes concernées, anticipent en faisant réaliser une étude de faisabilité par un bureau spécialisé dans ce type de projet. Étude subventionnée par le Département, la Région et l'État, les cinq communes partageant à part égale le complément restant . Tout cela doit se préciser à l'horizon 2020.

Participation financière au fonctionnement 2018 de la commune au SIVOM. 26 000€.

La rentrée 2018-2019 a vu l'arrivée, dans notre village, d'un nouveau professeur Madame FOURCADE. Le Conseil Municipal et son Maire lui souhaitent la bienvenue.

En ce qui concerne la rentrée prochaine 2019-2020, les effectifs ayant encore baissé, l'inspection académique supprime une classe au sein du SIVOM. Le choix s'est porté sur LUC, ORIGNAC conservant la sienne et son professeur.

Info-sécurité : Rappel .

Pour une information plus rapide, plus efficace, et pour vous faciliter la vie, faites parvenir à la Mairie votre adresse Mail. Nous pourrions instantanément vous faire suivre des informations telles que : coupure d'eau ou d'électricité, modification éventuelle des jours d'enlèvement des ordures ménagères.....etc.... Ces dernières étant toujours affichées en Mairie (et rarement consultées !!!!).

Annonce Mairie :

La municipalité vend un terrain constructible avec CU, superficie : 660M2.
Les modalités seront affichées à la mairie très prochainement.

Bilan 2018 des concerts en faveur de notre Église :

Nous avons réalisé 6 concerts durant l'année :

- Musique classique avec le conservatoire de TARBES
- Opéra
- Variétés
- Soirée Bigourdane
- Accordéon
- Chants traditionnels

Ces évènements nous ont permis de récolter : 4160,70 €

Le Conseil Municipal et Monsieur le Maire vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2019.